

Anne Boleyn (1501-1536) Comment l'Angleterre devint protestante ou la reine des mille jours

Michel Duchein

Inspecteur général honoraire des Archives de France

Pour les lecteurs français, peu de reines d'Angleterre ont laissé un souvenir bien précis, sauf bien sûr Marie Tudor « la Sanglante », la grande Élisabeth I^e et Victoria, et sauf Anne Boleyn à cause de son étonnant mariage et de sa fin tragique. Mais on oublie le plus souvent que la destinée hors normes de cette deuxième épouse d'Henri VIII est tout autre chose qu'un simple roman d'amour et de passion : c'est aussi un épisode d'histoire politique et religieuse qui a joué un rôle crucial au cœur du plus grand bouleversement culturel de l'histoire européenne – la rupture de l'Angleterre avec le catholicisme et la création de l'Église anglicane. Elle a été, dès son temps, l'objet de jugements violemment contradictoires, qui rendent difficile aux historiens d'aujourd'hui l'appréhension de sa véritable personnalité. L'échafaud qui met un terme à sa carrière reste, lui-même, mystérieux : quelle a été véritablement la cause de sa condamnation ? Qui en ont été les auteurs ? D'innombrables explications en ont été proposées depuis plus de quatre siècles, sans qu'aucune ne s'impose absolument. Mais de toute façon, la fascination demeure pour la « reine des mille jours » et pour son mystère.

Une jeune fille parfaite... ou presque ?

On ne connaît pas avec certitude la date de naissance d'Anne Boleyn : 1501 ou 1506 ? Son érudit biographe, E.W. Ives, après un minutieux examen des textes, conclut pour 1501. Tenons-nous-en donc à cette date.

Elle est la fille d'un homme de cour, Thomas Boleyn, plusieurs fois ambassadeur, et d'une nièce du duc de Norfolk, Thomas Howard. Elle touche donc, par sa parenté, à la plus haute noblesse du royaume, ce qui lui donnera tout naturellement, le moment venu, sa place à la cour.

Elle a une sœur aînée, Mary, qui épousera William Carey, et un frère, probablement cadet, George, plus tard Lord Rochford.

Quand elle naît, le roi d'Angleterre est Henri VII, le fondateur de la dynastie Tudor, mais il mourra quelques années plus tard (en 1509) et laissera le trône à son fils, un brillant, fascinant,

hyperactif adolescent : Henri VIII, né en 1491, donc plus âgé qu'Anne de dix ans. Quand il devient roi, Anne a huit ans, et elle ne tardera pas à suivre son père, nommé ambassadeur à la cour de la régente des Pays-Bas – notre Belgique – Marguerite d'Autriche, qui siège à Malines.

La cour de Marguerite d'Autriche est un des centres culturels de l'Europe. La jeune Anne y apprend le français, langue courante de l'aristocratie d'alors, les belles manières, peut-être déjà la galanterie. À l'âge de treize ans, elle est nommée, grâce à l'influence de son père, demoiselle d'honneur de la princesse Marie, sœur du jeune roi Henri, qui va épouser le roi de France Louis XII. Elle reste en France après la mort de Louis XII et devient demoiselle d'honneur de Claude de France, épouse du nouveau roi François Ier. Elle devient « toute française ». Plus tard, un diplomate espagnol prétendra qu'elle était « connue comme débauchée et grande putain ». Nous ne sommes pas obligés de le croire, car à l'époque personne n'insinuait rien sur la jeune Anglaise qui, par ailleurs, se révélait « habile à chanter et à jouer du luth et autres instruments ». Elle assiste, en 1520, au fameux camp du Drap d'Or, où Henri VIII et François Ier font assaut de luxe et de prouesses, plus hypo-crites d'un côté que de l'autre. Peut-être Henri VIII remarqua-t-il, ce jour-là, la demoiselle d'honneur de la reine de France ? Elle avait dix-neuf ans, une abondante chevelure brune lustrée, des yeux noirs très expressifs. Tout pour plaire. Mais le moment n'était pas encore venu.

Disons un mot, précisément, de la beauté d'Anne Boleyn à ce moment de sa vie. Tous ses contemporains, même ses partisans, reconnaissent que ce n'était pas une Vénus parfaite. Ses ennemis parlent de son teint jaune, de son cou trop gonflé (un goitre, disaient certains). On lui attribue six doigts à la main droite – sans doute une légère malformation de l'auriculaire –, une dent mal plantée. Mais ses portraits, peut-être flattés, nous montrent un visage ovale, de beaux yeux, une petite bouche un peu serrée. Séduisante, sûrement, et surtout – toujours selon E.W. Ives – « *oozing sex* », c'est-à-dire débordante de sensualité.

Telle est Anne Boleyn au moment où, en 1522, elle revient en Angleterre et prend sa place à la cour, cette fois dans l'entourage de la reine Catherine d'Aragon. Elle a vingt et un ans, le roi en a trente et un ; la reine, pauvre femme, en a trente-sept.

L'imbroglia matrimonial du roi Henri

Henri VIII était marié à Catherine d'Aragon depuis 1509. Au début, le mariage avait été idyllique, bien qu'elle eût six ans de plus que lui. Il prenait la devise de « Cœur loyal ». Mais elle ne réussissait pas à lui donner le fils qu'il espérait et que l'Angleterre attendait – Elle eut en tout six grossesses, dont une fille seule survécut, qui sera plus tard la reine Marie Tudor – et vieillissait vite. En 1524, le roi cessa de faire lit commun avec elle. Aux yeux de tous les observateurs, il se détache d'elle. Des bruits de divorce commencent à courir.

De nos jours, l'affaire se réglerait – au moins au plan légal – sans difficulté insurmontable, même dans la famille royale anglaise qui en a vu bien d'autres. Mais au XVI^e siècle, une seule personne pouvait prononcer le divorce, ou plutôt l'annulation du mariage : c'est le pape, car le mariage est alors exclusivement un sacrement et relève, à ce titre de la seule juridiction de l'Église. Or, l'union d'Henri et de Catherine était canoniquement compliquée. Catherine avait en effet épousé, avant Henri, le frère aîné de celui-ci, Arthur, mort prématurément quelques mois plus tard. La Bible (*Lévitique*) interdit le remariage d'une veuve avec le frère de son premier mari. Il avait donc fallu obtenir du pape une dis-pense, que Jules II avait accordée par une bulle soigneusement conservée en Espagne, pays d'origine de l'épousée.

Mais, opportunément, au moment où Henri se détachait physiquement et sentimentalement de sa femme, un scrupule religieux lui vint : le pape avait-il le pouvoir de délier un homme, fût-il roi, de l'obéissance à la loi divine ? Selon la tradition, c'est le confesseur d'Henri, William Longland, qui

lui distille ses doutes. Il y avait mis le temps. Mais il a un argument sérieux : la Bible menace de stérilité ce genre de mariages incestueux. Or, effectivement Catherine n'a pas donné de fils à son époux – apparemment, on considérerait sa fille, Marie Tudor, comme quantité négligeable.

Le roi, devenu soudain très soucieux du salut de son âme, consulte des théologiens. Leurs avis, comme il se doit, sont variés et con-tradictaires. Des tonnes de volumes des Pères de l'Église, des conciles, des scolastiques sont manipulés. Pour comble, on se demande si Catherine a été effectivement la femme d'Arthur – autrement dit, si son premier mariage a été consommé ; dans la négative, il n'y aurait pas incesté au sens biblique du mot pour le second mariage. Mais comment savoir, vingt-cinq ans après ?

L'imbroglio s'épaissit. Le chancelier (Premier Ministre) d'Henri VIII, le très influent cardinal Wolsey, qui se verrait bien un jour monter sur le trône de Saint-Pierre, n'est pas favorable au maintien de l'alliance avec l'Espagne ; il préfère l'alliance française. Le divorce du roi d'avec Catherine d'Aragon pourrait lui permettre d'épouser la princesse Renée de France, belle-sœur de François Ier. Mais le roi d'Espagne Charles Quint, qui est aussi empereur d'Allemagne et roi de Naples, neveu de Catherine, menace de faire la guerre si on touche à sa tante. Quant au pape, Clément VII, un Médicis de Florence, il navigue entre deux eaux, et trouve tous les moyens pour reculer sans cesse sa décision concernant le divorce. La « grande affaire » du roi d'Angleterre devient européenne.

Entrée en scène d'Anne Boleyn

En attendant que Rome se décide, Henri VIII se console comme il peut. Il a des maîtresses, entre autres Mary Carey, la sœur d'Anne Boleyn. (On chuchotera même qu'il a couché avec la mère de cette dernière, mais il le niera toujours.) Anne, pendant ces années 1522-1524, brille à la cour. Elle crée les modes, attire tous les regards. Elle est vaguement fiancée avec le fils du duc de Northumberland, Henry Percy, dont elle est apparemment amoureuse ; mais Wolsey, pour des raisons que nous ignorons – affaire de rivalités de clans sans doute – fait rompre ces fiançailles, ce qu'Anne ne lui pardonnera jamais. Elle a aussi une liaison sentimentale avec le jeune et séduisant poète Thomas Wyatt. Sentimentale seulement ? Voire. Beaucoup pensent qu'ils ont été amants au sens le plus complet du terme. En tout cas, le roi se montre jaloux, et Wyatt, prudent, s'efface.

Jaloux, le roi ? Mais pourquoi ? C'est qu'il est soudain tombé amoureux de la belle Boleyn. Nous ne savons pas exactement quand. Les ambassadeurs d'Espagne, de France, de Venise commencent à en parler en 1526, mais sans doute les premières tentatives d'Henri VIII pour gagner le cœur d'Anne remontent-elles à un ou deux ans. En tout cas, cet amour change tout. La jeune Anne, qui a maintenant vingt-quatre ou vingt-cinq ans, saisit aussitôt sa chance. Elle refuse d'être la maîtresse du roi, comme d'autres avant elle. Elle cédera seulement la bague au doigt – et la couronne sur la tête. Dès lors, l'affaire du divorce se double, pour Henri, d'une urgence nouvelle. Car il est amoureux fou, comme un adolescent. Il écrit à Anne des lettres enflammées, où il entrelace son sigle royal H.R. autour d'un cœur avec le A.B. de la jeune fille. Il lui promet le mariage dès qu'il sera libre. Mais elle tient bon.

Cette fois, le cardinal Wolsey, si habile d'ordinaire, ne prend pas bien conscience du danger. Il continue à négocier avec le pape – dont il est le légat en Angleterre – avec l'arrière-pensée d'un mariage français pour Henri VIII. Mais Clément VII a les mains liées : en 1527, il est assiégé dans Rome par les troupes déchaînées de Charles Quint, et il ne peut pas se permettre de braver le roi d'Espagne en prononçant le divorce de sa tante. Poussé par Anne, Henri VIII prend conscience qu'il n'obtiendra pas satisfaction du côté du Saint-Siège. Il est le dos au mur.

Alors, un jeune théologien de Cambridge, Thomas Cranmer, a un éclair de génie : puisque le pape ne peut, ou ne veut, donner satisfaction au roi d'Angleterre, pourquoi ne pas se passer de lui ? Le

roi d'Angleterre n'est-il pas maître dans son royaume ?

Lé roi, maître dans son royaume

L'hostilité au pape était une vieille tradition en Angleterre. Depuis le Moyen Âge, on se plaignait de la rapacité des légats pontificaux, de leur autoritarisme. Le pape prétendait que le roi d'Angleterre était son vassal, en vertu d'un acte datant du temps des croisades. En mettant en cause l'autorité du pape dans l'affaire du divorce, Cranmer faisait donc vibrer une corde sensible. Mais il déclenchait aussi un processus, une avalanche, dont personne, peut-être pas même lui, ne soupçonnait l'ampleur.

La première victime fut Wolsey. Ayant échoué à la fois en politique étrangère (puisque le roi de France, en août 1529, se réconcilie avec Charles Quint) et dans l'affaire du divorce royal, il est disgracié, privé de toutes ses dignités, accusé de multiples violations des lois. Il meurt, ruiné et désespéré, en novembre 1530, à la veille d'être condamné.

Henri VIII décide alors de réunir le Parlement, qui le sou-tiendra dans sa lutte contre le pape. Le Parlement est d'autant plus d'accord que plusieurs de ses membres commencent à être influencés par les théories religieuses de l'Allemand Luther, qui a rompu avec Rome en 1520 et a été excommunié l'année suivante. Cranmer penche fortement vers le luthéranisme.

Justement, Anne Boleyn est, elle aussi, marquée par la nouvelle tendance religieuse, peut-être depuis son séjour en France. En 1529, on voit Anne offrir à Henri VIII un livre luthérien, *L'Obédience de l'homme chrétien*, et Henri manifester son intérêt. Le frère d'Anne, George, ainsi que son père, devenu comte de Wiltshire, font partie des partisans reconnus de la doctrine venue d'Allemagne. (Plus tard, les catholiques accuseront Anne d'avoir favorisé la diffusion de l'hérésie en Angleterre, et les protestants la considéreront comme une des leurs.)

Les deux « affaires » suivent donc leur cours, parallèlement, tout au long des années 1530-1533. Le Parlement vote une série de lois qui libèrent progressivement l'Angleterre de l'autorité de Rome ; en même temps, une conférence théologique sur le divorce, tenue à Westminster, échoue par suite de l'opposition du légat pontifical. Catherine d'Aragon fait appel directement au pape ; Clément VII convoque tout le monde à Rome ; Henri VIII multiplie les manœuvres d'obstruction. Les mois passent, les années aussi. Pour le roi d'Angleterre, c'est devenu une hantise. Il en vient à haïr Catherine.

Alors, vers décembre 1532, Anne Boleyn se décide à sauter le pas : après sept, huit ans d'attente, elle ouvre enfin son lit à son royal soupirant. Il était temps : peut-être allait-il se lasser ? En tout cas, le calcul est payant. Elle tombe enceinte. Maintenant, il faut se hâter pour que l'enfant naisse légitime.

Les événements se bousculent. Justement, l'archevêque de Cantorbéry, hostile au divorce, meurt. Henri VIII le remplace par Cranmer, qui, aussitôt prononce le divorce (23 mai 1533) et dans la foulée, unit le roi et la favorite le 28 mai. Tout le monde a été pris de court. Anne est enfin reine ; Catherine est exilée de la cour et devient « princesse de Galles douai-rière ». Par la même occasion, sa fille Marie Tudor est déclarée bâtarde.

La reine Anne

Henri VIII, tout à sa joie, fait les choses en grand. Anne est couronnée à Westminster le 1er juin

1533, dans un grand luxe de sonneries de cloches, processions et festivités. D'ailleurs, le 7 septembre suivant, elle donne naissance à l'enfant tant attendu – mais, hélas, c'est une fille. On la prénomme Élisabeth. Elle sera la grande Élisabeth Ire, mais que de drames d'ici là !

À la cour d'Angleterre, le « clan Boleyn » triomphe. Le père d'Anne, son frère Georges, son oncle le duc de Norfolk, disposent de la faveur royale. Ils en profitent pour favoriser la nouvelle religion, au grand scandale de la plupart des évêques et du nouveau chancelier Thomas More, qui y laissera sa tête.

Le Parlement poursuit son œuvre de destruction du pouvoir papal. Enfin, à l'automne 1534, il votera le fameux *Acte de Suprématie*, qui déclare le roi « chef suprême de l'Église d'Angleterre ». C'est l'acte de fondation de l'Église anglicane, jusqu'à nos jours. Le mariage d'Anne Boleyn se révèle ainsi être l'un des événements les plus considérables de l'histoire européenne au XVI^e siècle.

Mais ce mariage était violemment impopulaire dans le pays. Derrière les applaudissements officiels, Anne est « la putain aux gros yeux ». Dans les églises, quand on prie pour elle les fidèles sortent de l'édifice. En Europe, à l'exception des – rares – pays sympathisants de Luther, c'est l'indignation qui s'exprime. Pour les diplomates espagnols et même français, la reine Anne sera toujours « la concubine ». Bien entendu, aucun catholique ne reconnaît la validité de l'union ; pour eux, Élisabeth est « la bâtarde » – source de maints drames à l'avenir.

Anne, du reste, n'est pas heureuse. Maintenant qu'il la possède, Henri ne la désire plus autant. La déception de ne pas avoir de fils – car Anne ne fera plus désormais que des fausses couches – lui apparaît comme une punition de Dieu.

Pis : le caractère de la nouvelle reine devient bizarre, inquiétant. Elle a des périodes de dépression, d'autres d'excitation incontrôlable. Un jour, elle éclate de rire, sans raison, devant l'ambassadeur de France stupéfait. Elle sent que le roi lui échappe, qu'il fait une cour pressante à une nouvelle venue, Jeanne Seymour. Et surtout, elle commet des imprudences incompréhensibles. Avec un jeune courtisan nommé Norris, elle plaisante sur son éventuel veuvage – crime capital. On parle aussi de ses amabilités pour un musicien, Mark Smeton, qui est ouvertement amoureux d'elle.

Et soudain, le coup de tonnerre ! Au matin du 30 avril 1536, Smeton est arrêté et, sous la torture il confesse avoir été l'amant de la reine. Aussitôt après, Norris est arrêté à son tour, puis William Brereton, un familier des Boleyn, Francis Weston, ancien page du roi, et pour finir le propre frère d'Anne, Lord Rochford. Tous sont accusés d'adultère avec la reine ; Henri est comme frappé d'un coup de massue. En toute hâte, il convoque l'archevêque Cranmer qui, sans se faire prier, déclare nul le mariage d'Anne, sans doute pour cause de sorcellerie – le jugement ne fut jamais rendu public. Le 16 mai, Anne est condamnée à mort après un procès expéditif. La veille de son exécution, dit-on, elle remarqua qu'elle avait le cou bien court, et éclata de rire. Sa tête tomba à la tour de Londres le 19 mai.

Ce meurtre judiciaire frappa pour longtemps les imaginations. Avant Anne, tous ses amants supposés avaient été décapités, y compris son frère. Élisabeth fut déclarée bâtarde et ne fut « relégitimée » que vingt ans plus tard, au moment de monter sur le trône qu'elle devait occuper quarante-quatre ans.

Héroïne romantique, ambitieuse calculatrice, victime innocentée ?

De ces trois images posthumes d'Anne Boleyn, laquelle retenir ? Ambitieuse, sûrement. La façon dont elle sut tenir la dragée haute à Henri VIII pour se faire épouser est un modèle du genre. Elle est l'exemple type de la maîtresse qui manœuvre pour évincer l'épouse légitime. De cela il ne peut pas y avoir le moindre doute.

Amoureuse, c'est moins sûr. À aucun moment on ne décèle chez elle l'ombre d'une attirance réelle pour le gros roi quadra-génaire – qui, lui, au contraire, était follement épris, et le resta... jusqu'au moment où elle céda.

Mais elle a été aussi, consciemment ou non, un pion dans le jeu politique des factions de cour. Son père et son oncle ont profité de la passion du roi pour elle et ont joué cette carte en toute lucidité.

L'intervention de l'élément religieux dans cette aventure personnelle a eu des conséquences incalculables, puisque c'est à elle que l'Angleterre doit d'être devenue protestante. Anne l'a pleinement assumé. Sa mémoire en est restée marquée, honnie des catholiques, idéalisée des protestants.

Reste la question finale : fut-elle vraiment coupable d'adultère, voire d'inceste avec son frère comme en décidèrent les juges de 1536 ? Ses biographes modernes en doutent forte-ment. Les contemporains, en majorité, y ont cru. Élisabeth, sa fille, devenue reine, eut la sagesse de ne pas rouvrir le procès comme certains le lui conseillaient. Légalement, Anne Boleyn reste donc coupable.

Le seul qui, en tout cas, n'eut jamais de doute sur ce point est Henri VIII. Il épousa Jeanne Seymour, « le paradis après l'enfer », onze jours après l'exécution d'Anne. Elle fut sa troisième épouse. Trois autres suivraient encore, et l'une d'elles y laisserait aussi sa tête – mais cela est une autre histoire.

Michel Duchein

Juin 2005

Copyright Clio 2021 - Tous droits réservés

Bibliographie



Henri VIII, le pouvoir par la force
Bernard Cottret
Fayard, Paris, 1999



La vie exceptionnelle d'Anne Boleyn
Carolly Erickson
Presses de la Renaissance, Paris, 1985



Une reine pas très catholique, Anne Boleyn
Dominique Muller-Wakhevite
J'ai lu, Paris, 1998



Anne Boleyn : les quarante mois qui ont fait l'Angleterre
Vercors
Perrin, Paris, 1985